



PROJET ASSOCIATIF



2019/2023

*Au service des clubs et des sportifs
d'Amiens Métropole*

www.osam.fr



SOMMAIRE

1. DIAGNOSTIC :	2
1.1. États des lieux.....	3
- Historique	3
- Environnement interne	3
- Environnement externe	4
1.2.Constats/Analyse	5
- Besoins repérés	5
- Analyse	5
2. AXES STRATÉGIQUES DU PROJET ASSOCIATIF.....	7
Plan d'actions.....	7
3. FICHES «PROJET»	8
4. PLAN DE COMMUNICATION	9
4.1. Communication sur la « marque OSAM » et son projet associatif :	9
4.2. Communication ciblée par projet :	9
5. ANNEXES.....	10
5.1.Fiches « Projet »	10

Ce document est le fruit d'un travail de concertation et de collaboration entre les membres du bureau et les salariés de l'OSAM.

Xavier STAES

Jean-Pierre HORRIE

Bernard GRUBIS

Françoise DEPARIS

René FAURE

Virginie LEGRAND

Dorine COCAGNE

Cathy DEHEZ

1. DIAGNOSTIC :

1.1. États des lieux

- Historique

L'Office des Sports d'Amiens Métropole est une association Loi 1901 créée en septembre 1983. L'O.S.A.M. a pris la succession de l'Office des Sports d'Amiens (O.S.A.), lui-même issu de l'Office Municipal des Sports (O.M.S).

Il est constitué d'associations sportives de l'agglomération, des fédérations USEP, UNSS, FNSU ainsi que d'élus d'Amiens Métropole.

C'est une structure de concertation et de proposition en direction de la collectivité territoriale. Elle met à la disposition des associations adhérentes, différents services.

- Environnement interne

Son rôle est :

- d'encourager la pratique d'Activités Physiques et Sportives (APS) et du sport dans la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole.

- de rassembler toutes les parties concernées par les A.P.S et le sport sur le territoire d'Amiens Métropole.

- d'animer sportivement la communauté d'agglomération.

- de gérer des moyens mis en commun ou mis à la disposition du mouvement sportif.

L'association s'interdit toutes discussions ou manifestations d'ordre politique ou religieux.

- Moyens humains

L'Association est administrée par le Comité Directeur de 30 membres au moins et de 50 membres au plus, comme suit :

- cinq représentants des mouvements sportifs scolaires, universitaires et corporatifs désignés par ceux-ci.

- trente-cinq représentants des différentes disciplines et associations sportives.

- Des membres proposés par le bureau, cooptés par le Comité Directeur. La cooptation devant être approuvée pour la première Assemblée Générale suivante.

Le Comité Directeur élit le Président et le bureau de l'Association qui administrent l'Association entre les réunions.

La structure compte comme salariés:

- Une chargée de projet (1ETP) en charge du développement des projets et actions de l'association

- Une secrétaire (1ETP) en charge de l'administration du Centre Médico-Sportif, de l'Antenne Médicale ainsi que pour les tâches liées au fonctionnement global de l'association.

- Deux médecins salariés au sein du Centre Médico-Sportif

L'antenne médicale à destination des sportifs de haut niveau fonctionne avec des vacations de professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, psychologue, nutritionniste).

- Moyens financiers

L'OSAM est financièrement soutenu par Amiens Métropole pour ses activités d'accompagnement des clubs, du CMS et pour son fonctionnement global.

Elle émerge aux demandes de subvention du Conseil Départemental de la Somme (Fonctionnement et Sport Handicap), du CNDS (Sport Handicap).

Elle finance son action « Guide des Sports » par l'intermédiaire de vente d'encarts publicitaires gérés par l'éditeur.

- Moyens matériel

L'OSAM dispose de locaux au 30 Square Friant les 4 Chênes mis à disposition par Amiens Métropole. Cette place est stratégique puisqu'elle regroupe bon nombre d'acteurs de la vie sportive régionale et départementale (DRJSCS, CROS, Maison des Sports regroupant le CDOS et bon nombre de comités départementaux...).

- Environnement externe

- Partenaires

L'OSAM entretient de nombreux partenariats qu'ils soient financiers ou de réseaux: Amiens Métropole, Conseil Départemental de la Somme, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie (CROS), Comité Départemental Olympique et Sportif de la Somme, Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS)

Les partenaires de l'OSAM sont divers et variés selon les actions développées :

- **Sport Handicap** : Associations de famille de personnes en situation de handicap, établissements spécialisés, Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap, Comités départementaux et régionaux Sport Adapté et Handisport, Conseil Départemental de la Somme, Service accessibilité d'Amiens Métropole

- **Accompagnement des clubs** : Le Mouvement associatif Hauts-de-France, Maison des Associations d'Amiens Métropole, GRIEP, Profession Sport et Loisirs Picardie, CDOS via le CRIB.

- **CMS:** Maison Prévention Santé d'Amiens Métropole, Société de Médecine du Sport, Agence Régionale de Santé (ARS), CROS, Service des Sports d'Amiens Métropole, Mutuelles, la d'Amiens, les médecins généralistes d'Amiens Métropole...

1.2.Constats/Analyse

- Besoins repérés

Accompagnement des clubs

Lors de nos différentes rencontres avec les clubs (ateliers « pratique » et événements organisés par l'OSAM, accompagnements personnalisés...) nous avons pu constater que les dirigeants d'associations sportives sont confrontés à des situations et des sollicitations qui leur semblent souvent complexes: exigences des financeurs, développement des activités, comptabilité, professionnalisation, gestion de personnel, communication...

Sport Handicap

Certains clubs veulent mettre en place des actions pour les personnes en situation de handicap, cependant ils ne savent pas à qui s'adresser pour mettre en place et communiquer sur leur projet.

À l'inverse, il y a une demande du public concerné qui ne connaît pas l'offre de pratique sportive adaptée sur le territoire métropolitain.

Centre de Médecine Sportive

Pratiquer une activité physique adaptée à son état de santé est une demande du grand public et des autorités du monde du sport et de la santé. Nos visiteurs se sentent donc rassurés quand un médecin du sport les prend en charge, les oriente et conseille sur le choix de leur activité. Mais pratiquer une activité physique et sportive régulièrement permet aussi de se maintenir en bonne santé. Le CMS peut donc aussi intervenir via des actions de prévention allant dans ce sens.

Quant aux sportifs de haut niveau, leur suivi médical régulier par des professionnels de santé ayant la compétence « sport » leur permet d'optimiser leurs performances et de prolonger leur carrière.

- Analyse

L'OSAM est engagé sur les différents projets cités ci-dessus depuis plusieurs années, surtout depuis fin 2013 avec la mise en place d'un poste de Chargée de projets.

Nous avons maintenant assez de recul pour tirer des enseignements des actions qui ont été mise en place.

L'accompagnement s'est davantage développé grâce à des actions collectives auprès des clubs plutôt qu'avec des actions individuelles et personnalisées comme on l'avait pensé initialement. Nous arrivons à sensibiliser des clubs qui connaissent l'OSAM depuis un certain temps et qui utilisent régulièrement plusieurs de nos services.

Cependant, il serait intéressant d'aller vers les clubs, dont le seul contact que nous avons avec eux, est au moment de l'adhésion, lorsqu'ils nous transmettent les informations qu'ils souhaitent qu'on publie dans le guide des sports.

Afin d'accomplir notre mission, nous irons maintenant au-devant de leurs demandes, en allant leur rendre visite sur les lieux d'entraînement.

Le projet Sport Handicap a pris de l'ampleur et est devenu une référence sur le territoire d'Amiens Métropole et du département. La dynamique de ce projet s'est construite grâce à un travail de création, d'entretien et de développement du réseau qu'il faut poursuivre.

Les activités de notre **CMS** sont comme partout en France, en perte de vitesse depuis la mise en application du décret du 24 août 2016, stipulant que la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois. Il nous faut donc redéfinir les missions du CMS en nous inscrivant dans une démarche de prévention auprès des publics en inactivité physique, en partenariat avec les médecins généralistes, en étant leur relai auprès des associations favorisant le Sport Santé Bien-Être.

L'Office des Sports d'Amiens Métropole se doit d'entretenir un lien privilégié avec les clubs sportifs de la collectivité en étant une structure facilitant les concertations, les échanges le partage et le développement de ses structures adhérentes. Afin d'assumer ce statut centralisateur l'OSAM doit travailler à réaffirmer, son image, son identité auprès des clubs, du grand public et de la collectivité en portant des actions fortes.

2. AXES STRATÉGIQUES DU PROJET ASSOCIATIF

- Axe 1 : Favoriser le développement du Sport
- Axe 2 : Promouvoir la santé par les activités physiques et sportives
- Axe 3 : Contribuer au rayonnement du sport métropolitain

Plan d'actions

Axe 1 : Favoriser le développement du Sport

Objectif n°1: Participer à la mise en œuvre et à l'évolution du projet sportif métropolitain (Fiche Projet 1)

- Action 1.1.1 : Participation aux groupes de travail
- Action 1.1.2 : Travail en collaboration avec le service des sports d'Amiens Métropole sur des actions spécifiques.
- Actions 1.1.3 : Coordination et animation des instances dirigeantes de la structure OSAM

Objectif n°2: Accompagner les clubs dans le développement de leur structure (Fiche Projet 2)

- Action 1.2.1: Organisation d'ateliers de formation ou d'information thématiques à destination des dirigeants et des éducateurs sportifs
- Action 1.2.2: Aller à la rencontre des clubs adhérents
- Action 1.2.3: Accompagnements individuels personnalisés
- Action 1.2.4: Mise en réseau des acteurs œuvrant ou souhaitant œuvrer sur des thématiques spécifiques

Objectif n°3: Favoriser l'accès à la pratique sportive de tous les publics

- Action 1.3.1: Coordination et animation du dispositif « Sport Handicap Tous Ensemble » (Fiche Projet 3)
- Action 1.3.2: Valorisation du Sport Féminin (Fiche Projet 4)

 Nouvelles actions

Axe 2 : Promouvoir les activités physiques et sportives par la santé

Objectif n°1 : Favoriser la sécurité à l'accès de la pratique de l'activité physique pour tous les publics (Fiche Projet 5)

-Action 2.1.1: Assurer un service de VNCI classique et/ou de surclassement pour les licenciés des clubs d'Amiens Métropole.

-Action 2.1.2: Assurer le suivi médical réglementaire pour les élèves des sections sportives scolaires des établissements d'Amiens Métropole.

-Action 2.1.3: Proposer des interventions collectives d'un diététicien ou d'un psychologue au sein des clubs

Objectif n°2 : Promouvoir le sport-santé/bien-être (Fiche Projet 6)

-Action 2.2.1: Créer, développer et entretenir un réseau local Sport/Santé/Bien-Etre

-Action 2.2.2: Créer un parcours amenant les personnes éloignées de l'activité physique vers les clubs sportifs d'Amiens Métropole.

Axe 3 : Contribuer au rayonnement du sport métropolitain

Objectif n°1 : Identifier et valoriser les acteurs et les structures sportifs (Fiche Projet 7)

-Action 3.1.1: Élaboration du Guide des Sports d'Amiens Métropole

-Action 3.1.2: Référencement des clubs adhérents sur le site internet

-Action 3.1.3: Annonce des événements sportifs métropolitains

Objectif n°2 : Participer à l'organisation des événements de mise en valeur du sport métropolitain

-Action 3.2.1: Organisation de la partie « Sport » du salon AGORA (Fiche Projet 8)

-Action 3.2.2: Co-Organisation de l'Opération « Faites du Sport » avec Amiens Métropole (Fiche Projet 9)

-Action 3.2.3: Organisation du Challenge Interclubs OSAM (Fiche Projet 10)

3. FICHES «PROJET»

Cf Annexes

Nouvelles actions

4. PLAN DE COMMUNICATION

Dans cette partie, il s'agira d'élaborer les actions à mener pour communiquer sur le projet associatif de l'OSAM.

La stratégie pourra tourner autour de 2 axes :

- Communication sur la « marque OSAM » et son projet associatif
- Communication plus ciblée sur les différentes actions

Pour ce faire, pour chacune de ces deux types de communication, il va être nécessaire de définir un message à faire passer, des cibles, et les moyens à utiliser pour faire passer ce message.

En termes de compétences, faire appel à un prestataire pourrait s'avérer plus pertinent pour donner davantage de poids à cette communication.

4.1. Communication sur la « marque OSAM » et son projet associatif :

Afin que celle-ci soit efficace, il est nécessaire que l'ensemble des bénévoles et des salariés adhèrent au projet et que celui-ci soit construit de manière partagée.

→Cibles de cette communication : Clubs, Licenciés, partenaires publiques, partenaires privés.

Moyens :

- concernant les clubs : transmission du projet via une plaquette d'information, proposition d'intervenir sur les Assemblées Générales des clubs et se répartir les interventions entre les membres du Comité Directeur.
- concernant les licenciés : via les Assemblées Générales.
- concernant les partenaires publiques, via la plaquette d'information transmises avec les demandes de subvention ou lors de rencontres
- concernant les partenaires privés : via des rencontres formelles et la plaquette d'information.
- Le grand public : via une présentation du projet dans les médias et dans le Guide du Sport

4.2. Communication ciblée par projet :

Comme pour la communication précédente, il sera nécessaire de définir en amont les cibles et moyens à utiliser. Un calendrier prévisionnel des actions de communication peut être intéressant pour éviter de travailler dans l'urgence.

5. ANNEXES

5.1.Fiches « Projet »

AXES DE DEVELOPPEMENT	OBJECTIFS	FICHES "PROJET"	PERIODICITE	MOYENS				
				Financiers	Humains	Matériel	Partenariaux	Communication
Axe 1: Favoriser le développement du sport	Objectif n°1 : Participer à la mise en œuvre et à l'évolution du projet sportif métropolitain	1	1 réunion de bureau/mois, 2 comités directeur /an, 1 AG/an et groupes de travail avec Amiens Métropole à la demande	Subvention Amiens Métropole, Cotisations	Bureau OSAM Chargée de projets Secrétaire	1 salle de réunion, 1 vidéo projecteur, 1 PC	Amiens Métropole	Mails
	Objectif n°2: Accompagner les clubs dans le développement de leur structure	2	Tout au long de l'année	Subvention Amiens Métropole, Cotisations	Bureau OSAM Chargée de projets Secrétaire	1 bureau, 1 PC+imprimante, accès à internet, 1 téléphone portable, 1 vidéo projecteur, 1 voiture, 1 salle de réunion	GE Profession Sport et Loisirs, DDCS de la Somme, CRIB Somme GRIEP, MAAM	Mails/Flyers/Site internet/ Page Facebook/ Kakémonos
	Objectif n°3: Favoriser l'accès à la pratique sportive de tous les publics	3 et 4	Tout au long de l'année	Subvention Amiens Métropole, Subvention CNDS, Cotisations	Bureau OSAM Chargée de projets Secrétaire	1 bureau, 1 PC+imprimante, accès à internet, 1 téléphone portable, 1 voiture, supports de communication, matériel logistique	Associations de famille, établissements spécialisés, MDPH,CD et CR Sport Adapté et Handisport, Conseil Départemental , Service accessibilité d'Amiens Métropole, DDCS, Asso défendant le droit des femmes...	Mails/Flyers/Site internet/ Page Facebook/ Kakémonos/ Courrier Picard/ Gazette Sports Amiens/ France Bleu
Axe 2 : Promouvoir la santé par les activités physiques et sportives	Objectif n°1 : Favoriser la sécurité à l'accès de la pratique de l'activité physique pour tous les publics	5	Temps forts en juin et septembre	Subvention Amiens Métropole, Recettes Visites Médicales, Cotisations...	Bureau OSAM Chargée de Projets Secrétaire Equipe Médicale	2 bureaux, 1 PC+ imprimante, 1 table d'examen, matériel médical, appareil ECG	Maison prévention Santé d'Amiens Métropole, Etablissements scolaires	Mails/Flyers/Site internet/ Page Facebook/ Kakémonos
	Objectif n°2 : Promouvoir le sport-santé/bien-être	6	Tout au long de l'année	Subvention Amiens Métropole, Subvention ARS, Mutuelles, Cotisations	Bureau OSAM Chargée de projets Secrétaire Equipe médicale Professeurs APA	3 bureaux, 2 PC + imprimante, 1 salle de réunion, petit matériel sportif, salle de tests, supports de communication, matériel logistique	CROS, Agence Régionale de Santé (ARS), Maison prévention Santé d'Amiens Métropole, Société de Médecine du Sport, filière STAPS APA, Mutuelles...	Mails/Flyers/Site internet/ Page Facebook/ Kakémonos
Axe 3 : Contribuer au rayonnement du sport métropolitain	Objectif n°1: Identifier et valoriser les acteurs et les structures sportifs	7	Temps forts en Septembre, Janvier et Juin	Subvention Amiens Métropole, Cotisations, Encarts publicitaires	Bureau OSAM Chargée de projets Secrétaire	1 bureau, 1 PC+imprimante, accès à internet/téléphone	Régie publicitaire, Prestataire site web	Mails/Flyers/Site internet/ Page Facebook/ Kakémonos
	Objectif n°2: Participer à l'organisation des événements de mise en valeur du sport métropolitain	8,9 et 10	Septembre, Janvier, Mars et Juin	Subvention Amiens Métropole, Cotisations	Bureau OSAM Chargée de projets Secrétaire	2 bureaux, 2 PC+imprimante, accès à internet, 1 téléphone portable, 1 voiture, supports de communication, matériel logistique	Amiens Métropole, MAAM, Clubs sportifs, + partenaires en lien avec la thématique des événements	Mails/Flyers/Site internet/ Page Facebook/ Kakémonos

Intitulé du projet	Participer à la mise en œuvre et à l'évolution du projet sportif métropolitain			
OBJECTIF	Axe 1 - Objectif 1: Participer à la mise en œuvre et à l'évolution du projet sportif métropolitain			
RESUME DE L'ACTION	Action 1.1.1 : Participation aux groupes de travail Action 1.1.2 : Travail en collaboration avec le service des sports d'Amiens Métropole sur des actions spécifiques. Actions 1.1.3 : Coordination et animation des instances dirigeantes de la structure OSAM			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Membres du bureau, chargée de projets et secrétaire			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Amiens Métropole			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Organisation de réunions de bureau et de comité directeur	Tout au long de l'année	Membres bureau + salariés	10 réunions de bureau 2 comités directeur
ETAPE 2	Organisation de l'Assemblée générale de l'OSAM	En mai chaque année	Membres bureau + salariés	Envoi d'invitation Réunion plénière Moment de convivialité autour d'un buffet
ETAPE 3	Participation aux groupes de travail de suivi de la politique sportive d'Amiens Métropole	A la demande d'Amiens Métropole	OSAM (Membres bureau + chargée de projet) - Amiens Métropole	Apport de notre expertise sur les réunions des groupes de suivi
ETAPE 4	Travail en collaboration avec le service des sports d'Amiens Métropole sur des actions spécifiques	Janvier - Juin (Guide des sports) Juin (Faites du Sport)	OSAM (Membres bureau + chargée de projet) - Amiens Métropole	Mise en place de réunions de travail périodiques
EVALUATION	Différentiel prévu/réalisé (bureaux, Comités directeurs, Assemblée Générale...) AG : Nombre de personnes sur l'AG, Taux Clubs représentés/Clubs Adhérents, Nombre de sièges attribués au comité directeur Collaboration avec Amiens Métropole : nombre de réunions, satisfaction du partenaire			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Augmentation taux de présence sur AG Augmentation taux de présence des membres du comité directeur			

Intitulé du projet	Accompagnement des clubs			
OBJECTIF	Axe 1 - Objectif 2: Accompagner les clubs dans le développement de leur structure			
RESUME DE L'ACTION	Action 1.2.1: Organisation d'ateliers de formation ou d'information thématiques à destination des dirigeants et des éducateurs sportifs Action 1.2.2: Aller à la rencontre des clubs adhérents Action 1.2.3: Accompagnements individuels personnalisés Action 1.2.4: Mise en réseau des acteurs œuvrant ou souhaitant œuvrer sur des thématiques spécifiques			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES, président			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Chargée de projets			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Amiens Métropole, DDCS Somme, Mouvement associatif, CDOS Somme, MAAM, GRIEP...			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Etude des besoins des clubs	Tout au long de l'année	OSAM + partenaires associés	Réalisation d'études Point d'écoute tout au long l'année. Aller à la rencontre des clubs durant leurs créneaux
ETAPE 2	Communication sur les actions mises en œuvre	Tout au long de l'année ou à un temps T avant l'événement	OSAM + partenaires associés	Moyens de communication à disposition (mail, site web, facebook de l'OSAM et des partenaires associés) Aller à la rencontre des clubs durant leurs d'entraînement
ETAPE 3	Ateliers formations ou informations : organisation de l'atelier selon la thématique (Subvention, projet associatif et Journée d'échanges pratiques Sport et Handicap mental) Parcours personnalisé : accueil sur la structure et orientation - Aller à la rencontre des clubs adhérents Mise en réseau : transmission d'informations aux clubs ressources selon les thématiques (ex : Sport Handicap)	Tout au long de l'année après demande de rendez-vous Subvention : Septembre et Mars Projet associatif: Janvier- Février Journées d'échanges pratiques Sport et Handicap mental/psychique : Octobre/Novembre Tout au long de l'année selon actualités	OSAM + partenaires associés	Organisation d'ateliers de formations théoriques (subvention) et pratiques (Projet associatif) - Sélectionner parmi nos adhérents avec qui nous avons peu de contacts, les clubs à qui nous pourrions rendre visite pendant les entraînements afin d'identifier leurs besoins et leur proposer notre aide - Rendez-vous individuel et élaboration d'un parcours sur 6 mois Transmission d'information par mailing, organisation de rencontres entre club et partenaire d'un autre secteur
EVALUATION	Parcours personnalisés : nombre de demandes, nombre de clubs, nombre de problématiques résolues, satisfaction de la structure Ateliers : nombre de personnes inscrites, Taux de présence, Satisfaction des participants, impact sur la pratique Nombre de demandes d'accompagnement découlant des visites aux clubs Mise en réseau : nombre de demandes, Taux de partenariats engagés, Satisfaction du demandeur			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Augmentation du nombre de demandes d'accompagnement, participants. Amélioration de la qualité d'écoute, d'intervention, d'animation Personnaliser davantage l'accompagnement des clubs en diversifiant les services.			

Intitulé du projet		Coordination et animation du dispositif « Sport Handicap Tous Ensemble »		
OBJECTIF	Axe1 - Objectif 3 : Favoriser l'accès à la pratique sportive de tous les publics			
RESUME DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les clubs à développer un projet « Sport Handicap » - Communiquer sur les formations « Sport Handicap » pour les éducateurs sportifs - Sensibiliser les institutions publiques, privées, les clubs sportifs et le grand public au « Sport Handicap » - Rendre plus lisible les clubs sportifs accessibles aux personnes en situation de handicap - Favoriser la sécurité à l'accès à la pratique de l'activité physique pour les personnes en situation de handicap 			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Cathy DEHEZ - Stagiaire MASTER STAPS APA			
PARTENAIRES DE L'ACTION	DRJSCS des Hauts de France - DDCS 80 - Conseil départemental de la Somme - Amiens Métropole - Associations en lien avec les personnes en situation de handicap ou leurs familles - Etablissements spécialisés...			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Démarchage de clubs et d'établissements pour l'adhésion au dispositif	Tout au long de l'année	Xavier STAES/Chargée de projets/Secrétaire/Clubs/Etablissements	Mailing, flyer, mise en relation, charte.
ETAPE 2	Mise en réseau des acteurs	Tout au long de l'année	René FAURE/Chargée de projets/Secrétaire	Flyer, mailing, rencontres entre acteurs, commission de travail, outils de référencement
ETAPE 3	Journée d'échanges pratiques Educateurs Sportifs/Spécialisés	Octobre - Novembre de chaque année	Xavier STAES/Chargée de projets/Clubs/Etablissements	Organisation de rencontres autour de la pratique d'un sport au sein d'un établissement
ETAPE 4	Journées "découverte" d'activités sportives autour du handicap ouvert à tous. Mixité du public.	Mars / Avril de chaque année et fin juin - début juillet	OSAM Etablissements Spécialisés Clubs CDSA 80	10 sports encadrés par les éducateurs clubs. Communication auprès des établissements spécialisés Participation aux fêtes de fin d'année des établissements spécialisés
EVALUATION	Pourcentage d'augmentation des clubs et d'établissements engagés Satisfaction des clubs et d'établissements engagés Nombre de partenariats créés Nombre de personnes en situation de handicap licenciées Nombre de personnes présentes sur les formations et événements Saisfaction des participants			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Augmentation du taux de clubs et établissements engagés Amélioration de la satisfaction des partenaires Développement du nombre de licenciés en situation de handicap Augmentation du nombres de clubs affiliés à une fédération "Sport Handicap"			

Intitulé du projet	Valorisation du Sport Féminin			
OBJECTIF	Axe1 - Objectif 3 : Favoriser l'accès à la pratique sportive de tous les publics			
RESUME DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un événement de mise en valeur du sport féminin - Accompagner les clubs à développer un projet "Sport Féminin" - Contribuer à féminiser les instances dirigeantes des associations sportives, dans une optique de parité. - Sensibiliser les institutions publiques, privées, les clubs sportifs et le grand public au « Sport Féminin » - Valoriser les Sportives du territoire (Résultats, Evènement, Dirigeante bénévole) 			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES, Président OSAM			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Cathy DEHEZ			
PARTENAIRES DE L'ACTION	DDCS 80 - Conseil départemental de la Somme - Amiens Métropole - Associations défendant les droit des femmes			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Mise en réseau des acteurs, informer, former	Tout au long de l'année	Xavier STAES/Chargée de projet/Secrétaire	Mailing, flyer, mise en relation, .
ETAPE 2	Journée internationale du sport féminin	1 journée	Chargée de projet + partenaires	Flyer, mailing, rencontres entre acteurs, comission de travail
ETAPE 3	Soutien partenarial à l'organisation d'événements /de projets organisés par les clubs et à destination du public féminin	Tout au long de l'année	Chargée de projet + partenaires	Flyer, mailing, rencontres entre acteurs, comission de travail, outils de référencement
EVALUATION	Evolution de la pratique féminine dans les associations du territoire Evolution de la part des femmes dans les instances dirigeantes des associations sportives Satisfaction des clubs sur les événements Nombre d'événements créés Nombre de personnes présentes sur les événements Satisfaction des participant(e)s			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Hausse de la pratique féminine dans les associations du territoire Hausse du nombre de femmes dirigeantes dans les associations du territoire Amélioration de la satisfaction des partenaires			

Intitulé du projet	Sécuriser l'accès à la pratique de l'activité physique			
OBJECTIF	Axe 2- Objectif 1: Favoriser la sécurité à l'accès à la pratique de l'activité physique pour tous les publics			
RESUME DE L'ACTION	Action 2.1.1: Assurer un service de VNCI classique et/ou de surclassement pour les licenciés des clubs d'Amiens Métropole. Action 2.1.2: Assurer le suivi médical réglementaire pour les élèves des sections sportives scolaires des établissements d'Amiens Métropole. Action 2.1.3: Proposer des interventions collectives d'un diététicien ou d'un psychologue au sein des clubs			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES, Président			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Secrétaire /Médecin référent René FAURE			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Amiens Métropole -Médecins du Sport - Diététicien - Psychologue - Clubs sportifs			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Communiquer sur les activités proposées par le CMS auprès des sections sportives	Tout au long de l'année avec un focus à la rentrée de la saison sportive en septembre/juin ?	Chargée de projets / René FAURE	Emailing/Courrier
ETAPE 2	Communication sur les services proposés par le Centre de médecine du Sport aux clubs adhérents et grand public.	Tout au long de l'année avec un focus à la rentrée de la saison sportive en septembre	Chargée de projets / Secrétaire	Site internet/ Emailing/ Page Facebook / Clubs /acteurs de prévention?
ETAPE 3	Accueil du grand public sur des visites de non contre indication ou des tests.	Tout au long de la saison sportive	Secrétaire + médecins	Mise en œuvre des visites dans les locaux de l'OSAM, dans des clubs ou établissements partenaires (établissements spécialisés, collèges pour les sections sportives scolaires...) Ingenierie à disposition (électrocardiogrammes, matériel médical...)
ETAPE 4	Autorisation à la pratique d'une APS avec remise d'un certificat de non contre indication.	Tout au long de l'année selon demande	René FAURE	Examen clinique par un médecin du sport , demande d'examens complémentaires si besoin, remise d'un CNI
ETAPE 5	Intervention collective d'un diététicien et/ ou d'un psychologue dans les clubs	Tout au long de l'année selon demande	René FAURE Secrétaire Psychologue et Diétécien	Sur demande
EVALUATION	Nombre et nature des visites réalisées Ratio Année N/Année N-1 Lieux des visites Nombre d'heures de vacation médicales			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Inscrire l'OSAM comme référent pour les sections sportives du territoire. Stabilisation du nombre d'actes réalisés			

Intitulé du projet	Promouvoir le sport-santé/bien-être			
OBJECTIF	Promouvoir le sport-santé/bien-être			
RESUME DE L'ACTION	Action 2.2.1: Créer, développer et entretenir un réseau local Sport/Santé/Bien-Etre Action 2.2.2: Créer un parcours amenant les personnes éloignées de l'activité physique vers les clubs sportifs d'Amiens Métropole.			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES, Président			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Secrétaire/Chargée de projets/ Médecin Référent du CMS			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Amiens Métropole - Médecins généralistes - Médecins du sport - Diététicien - Psychologue - Enseignants APA - Structures sportives - Acteurs de prévention			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 0	Réunion avec les acteurs potentiels du réseau	En amont du projet, puis pendant le projet	Chargée de projets / René FAURE + réseau	Présentiel, avec rencontre au préalable des acteurs pour étudier la faisabilité du projet
ETAPE 1	Communication sur le parcours de santé proposé	Tout au long de l'année	Chargée de projets / Secrétaire + acteurs de prévention et acteurs du réseau	Site internet/ Emailing/ Page Facebook / Réseau (acteurs de prévention)
ETAPE 2	Accueil du grand public s'étant vu prescrire du sport du ordonnance. Plus orientation/recommandations vers la pratique d'une activité adaptée à l'état de santé. Orientation vers un club	Tout au long de la saison sportive	Secrétaire + médecins+ Professeur APA	Mise en œuvre des visites dans les locaux de l'OSAM, ou établissements partenaires. Ingenierie à disposition (électrocardiogrammes, matériel médical...) Bilan d'aptitude physique par un éducateur APAS Orientation vers les clubs via des outils d'informations
ETAPE 3	Autorisation à la pratique d'une APS avec remise d'un certificat de non contre indication par le médecin.	Tout au long de l'année selon demande	Médecins/Professeur APA	Remise d'un CNCI Orientation vers les clubs via des outils d'informations
ETAPE 4	Suivi et bilan	Suivi trimestriel	Médecin/ Professeur APA	Visite et examens au CMS.
EVALUATION	Nombre de visites réalisées Satisfaction des partenaires, des patients Nombre d'heures de vacation médicales Nombre d'heures de vacation des professeurs APA			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Maintenir un réseau sport-santé et faire connaître le projet de tous.			

Intitulé de l'action	Référencement des acteurs du sport métropolitain			
OBJECTIF	Axe 3-Objectif 1: Identifier et valoriser les acteurs et les structures sportifs			
RESUME DE L'ACTION	Action 3.1.1: Élaboration du Guide des Sports d'Amiens Métropole Action 3.1.2: Référencement des clubs adhérents sur le site internet Action 3.1.3: Annonce des événements sportifs métropolitains			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES, président			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Chargée de projets/Secrétaire			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Amiens Métropole/ Entreprise Point de repère/Webandgo			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Etablissement d'un partenariat commercial OSAM/ Entreprise Point de repère	Décembre de chaque année	Président OSAM/ Entreprise Point de Repères	Signature d'une convention
ETAPE 2	Elaboration du chemin de fer du Guide	Janvier-Février	Bureau OSAM/Chargée de projets/Secrétaire	Benchmark des guides du sport en France Brainstorming Document support
ETAPE 3	Récupération des données des clubs dans le cadre de l'appel à cotisation	Février - Mars	Secrétaire	Appel à cotisation Outils de gestion
ETAPE 4	Démarchage de partenaires commerciaux pour l'achat d'encart publicitaire	Janvier à Avril	Entreprise Point de repère	Démarchage commercial
ETAPE 5	Réalisation-Validation et édition du Guide Référencement sur le site internet des clubs et des partenaires commerciaux	Avril-Juin	Chargée de projets/Secrétaire/Entreprise Point de repère/Bureau OSAM	Rédaction et validation par l'OSAM Mise en page et impression par l'entreprise Point de repère
ETAPE 6	Distribution de l'annuaire Annonce des événements des clubs sur le site internet	A partir de l'Opération "Faites du Sport"	Membres du bureau de l'OSAM/Chargée de projet	Mise en place d'un listing de diffusion (lieux, salons, manifestations...)
EVALUATION	Processus d'édition Ratio nombre d'exemplaires imprimés/Nombre d'exemplaires distribués Satisfaction des partenaires Nombre d'encarts publicitaires vendus			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Redéfinition du processus d'édition Cibler d'autres lieux de diffusion			

Intitulé du projet	Salon AGORA			
OBJECTIF	Axe 3 - Objectif 2: Contribuer au rayonnement du sport métropolitain en participant à l'organisation des événements de mise en valeur du sport métropolitain			
RESUME DE L'ACTION	Organisation du Pôle "Sport" du Salon Agora			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES, président			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Chargée de projets/Secrétaire			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Amiens Métropole/ MAAM/ Clubs			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Définition de la stratégie d'organisation lors du comité de pilotage de la manifestation	Janvier	OSAM et comité de pilotage AGORA	Réunion d'organisation
ETAPE 2	Envoi d'un appel à candidature aux clubs	Mai-Juin	Chargée de projets/Secrétaire	Mailing/Facebook/Site Web
ETAPE 3	Organisation logistique du pôle "Sport"	Juin à Septembre	Chargée de projets/Secrétaire	Recensement des besoins + besoins spécifiques
ETAPE 4	Coordination de la zone "Sport" le jour de l'événement	Septembre	Membres du bureau/Chargée de projets/Secrétaire	Organisation logistique Gestion des problèmes
ETAPE 5	Bilan de la zone "Sport"	Octobre	Chargée de projets/Secrétaire/ Comité de pilotage AGORA	Questionnaire de satisfaction public et exposants + réunion bilan
EVALUATION	Processus d'organisation Nombre de clubs présents Nombre de démonstrations organisées Satisfaction des clubs participants, du public, des partenaires			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Augmenter la satisfaction globale du public et des exposants			

Intitulé du projet	Opération "Faites du Sport"			
OBJECTIF	Axe 3 - Objectif 3 : Contribuer au rayonnement du sport métropolitain en participant à l'organisation des événements de mise en valeur du sport métropolitain			
DUREE DE L'ACTION	1 samedi en juin			
RESUME DE L'ACTION	Co-organisation de l'opération "Faites du Sport" avec le service des sports d'Amiens Métropole			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES, Président de l'OSAM			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Chargée de projets/Secrétaire			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Amiens Métropole/Clubs			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Définition de la stratégie d'organisation lors du comité de pilotage de la manifestation	Janvier-Février	OSAM/Amiens Métropole	Réunion d'organisation
ETAPE 2	Elaboration des outils de suivi et d'organisation	Janvier-Février	Chargée de projet et secrétaire OSAM/Chargé de projet Amiens Métropole	Tableau de suivi Plan d'implantation Tableau de besoins matériel Courriers clubs
ETAPE 3	Sollicitation des services et des prestataires pour l'organisation	Mars	Chargée de projet et secrétaire OSAM/Chargé de projet Amiens Métropole	Courriel Demande de devis
ETAPE 4	Annonce et sollicitation des clubs et organisation de l'implantation définitive	Mars-Avril	Chargée de projet OSAM/Chargé de projet Amiens Métropole	Mailing aux clubs d'Amiens Métropole Réunion d'information
ETAPE 5	Co-Coordination de la manifestation	le Jour J	Chargée de projet OSAM/Chargé de projet Amiens Métropole	Relations membres de l'organisation Relations partenaires et prestataires Gestion de l'ensemble du site Relations publiques
EVALUATION	Processus d'organisation Nombre de clubs présents Nombre de participants sur la journée Satisfaction des clubs participants, du public, des partenaires Impact sur la prise de licences dans les clubs participants sur la saison N+1			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Augmenter la satisfaction globale de l'ensemble des acteurs bénéficiaires			

Intitulé du projet	Challenge inter-clubs			
OBJECTIF	Axe 3 - Objectif 3 :Contribuer au rayonnement du sport métropolitain en participant à l'organisation des événements de mise en valeur du sport métropolitain			
DUREE DE L'ACTION	1 samedi dans l'année			
RESUME DE L'ACTION	Organisation d'un challenge inter-clubs			
COORDINATEUR DE L'ACTION	Xavier STAES, Président de l'OSAM			
CHARGE DE LA REALISATION DE L'ACTION	Chargée de projets/Secrétaire			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Amiens Métropole / Clubs			
RECURRENCE	Annuelle			
Démarches				
ETAPES SUCCESSIVES	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
ETAPE 1	Définition de la stratégie d'organisation lors du comité de pilotage de la manifestation	Janvier-Février	OSAM	Réunion d'organisation
ETAPE 2	Elaboration des outils de suivi et d'organisation	Janvier-Février	Chargée de projet OSAM/Secrétaire	Tableau de suivi Plan d'implantation Tableau de besoins matériel Courriers clubs
ETAPE 3	Sollicitation des services et des prestataires pour l'organisation	Mars	Chargée de projet OSAM/Secrétaire	Courriel Demande de devis
ETAPE 4	Annonce et sollicitation des clubs et organisation de la journée.	Mars-Avril	Chargée de projet OSAM/Secrétaire	Mailing aux clubs d'Amiens Métropole Réunion d'information
ETAPE 5	Co-Coordination de la manifestation	le Jour J	Chargée de projet OSAM	Relations membres de l'organisation Relations partenaires et prestataires Gestion de l'ensemble du site Relations publiques
EVALUATION	Processus d'organisation Nombre de clubs participants Satisfaction des clubs participants, des partenaires Reconnaissance			
COÛT	Cf. Budget prévisionnel analytique			
PERSPECTIVES - EVOLUTION	Augmenter la satisfaction globale de l'ensemble des acteurs bénéficiaires			

